

LES FONCTIONS CLÉS DANS LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

Missions, outils et interactions entre les fonctions clés

1 JOUR, 7 HEURES

CONFORMITÉ

CODE : ARM33

Objectifs de la formation

- Dresser un panorama des fonctions clés et de leurs principales tâches et activités au sein d'un organisme d'assurance
- Définir le rôle de chaque fonction clé dans le système de gestion de risques
- Lister les obligations majeures en matière de suivi des risques et de contrôle
- Décrire l'articulation des fonctions clés entre elles et leur complémentarité
- Alimenter de façon homogène la cartographie des risques
- Prendre les mesures correctives adéquates au sein de chacune des fonctions

Parmi nos formateurs

- FERREIRA Philippe
Responsable Audit Banque Assurance et Formateur Expert,

Public concernés

- Responsable conformité, risques opérationnels, audit, contrôle interne

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 954,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Préambule

- Rappeler l'historique de la désignation des responsables de fonctions clés dans le régime "Solvabilité II"

Définir le rôle et délimiter le périmètre de la fonction Responsable des risques

- Expliquer l'objectif de limiter les risques inhérents aux activités assurantielles

- Décrire les spécificités de la fonction Responsable des risques dans le secteur de l'assurance
 - Lister les principales actions menées par la fonction Responsable des risques
 - Lister les outils à la disposition du Responsable des risques pour accomplir ses missions
-

Définir le rôle et délimiter le périmètre de la fonction Responsable conformité

- Rappeler l'objectif de la fonction conformité et ses obligations en matière de suivi des risques et de contrôle
 - Positionner la fonction conformité dans l'organisation plus globale de gestion des risques dans l'assurance
 - Analyser les nouveaux rôles de la fonction conformité
 - Décrire les principales actions menées par la fonction conformité
 - Lister les outils à la disposition du Responsable conformité pour accomplir ses missions
-

Définir le rôle et délimiter le périmètre de la fonction Responsable LCB-FT

- Définir le risque de blanchiment et financement du terrorisme et les enjeux associés
 - La fonction Responsable LCB-FT dans les établissements bancaires
 - Décrire les principales actions menées par la fonction Responsable LCB-FT
 - Lister les outils à la disposition du Responsable LCB-FT pour accomplir ses missions
-

Définir le rôle et délimiter le périmètre de la fonction Responsable du contrôle permanent

- Expliquer l'objectif propre à la fonction de contrôle permanent : réaliser des contrôles permanents de second niveau pour limiter les risques
 - Positionner la fonction de contrôle permanent dans l'organisation plus globale de gestion des risques dans l'assurance
 - Décrire les principales actions menées par la fonction de contrôle permanent
 - Lister les outils à la disposition de la fonction de contrôle permanent pour accomplir ses missions
-

Définir le rôle et délimiter le périmètre de la fonction de contrôle périodique

- Expliquer l'objectif propre à la fonction de contrôle périodique : réaliser des contrôles périodiques pour évaluer et contribuer à limiter les risques
 - Positionner la fonction contrôle périodique dans l'organisation plus globale de gestion des risques dans l'assurance
 - Décrire les principales actions menées par la fonction contrôle périodique
 - Les spécificités de la fonction contrôle périodique
 - Lister les outils à la disposition de la fonction de contrôle périodique pour accomplir ses missions
-

Dates

Classe virtuelle Paris

02/09/2025 02/09/2025

09/12/2025 09/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de

type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.